

Ces acclamations étaient bien de nature à éclairer M. Cameroni sur la signification et la portée de son acte. Un député catholique venait de déclarer en pleine tribune son adhésion au fait accompli, son acceptation de la spoliation piémontaise et du vol sacrilège qui a arraché Rome au Pape! Cela seul suffit pour justifier l'attitude de réserve prudente que les interprètes de la pensée pontificale ont gardé avant et pendant les élections. Une dépêche de Rome à l'*Univers* dit à ce sujet :

“Le discours de M. Cameroni appelle de nombreux commentaires. Il se trompe évidemment quand il tire d'importantes significations de la seule présence d'un député à Montecitorio, car les socialistes et les républicains par exemple n'abandonnent aucune conviction politique, parce qu'ils siègent dans une Chambre constitutionnellement monarchique. Les déclarations de M. Cameroni confirment la sagesse des réserves du Saint-Siège et des remarques récemment renouvelées par l'*Osservatore Romano* et la *Corrispondenza romana*.”

L'*Osservatore Romano*, on le conçoit, ne pouvait garder le silence en présence d'un si grave incident. Dans un article de son directeur, il a déclaré que le discours de M. Cameroni ne pourrait être plus malheureux, à plusieurs points de vue. Le langage tenu par le député de Milan montre à l'évidence qu'une représentation véritable de catholiques à la Chambre italienne est bien difficile à réaliser. “On voit, dès la première séance, que les hommes qui se sont cru le devoir, ou ont éprouvé le besoin de sortir des rangs catholiques pour entrer dans le Parlement italien, représentent leurs propres idées, leurs propres aspirations, mais ils ne pourront jamais y représenter les catholiques italiens”.

Au point de vue des partis politiques, ce débat sur l'adresse a fait ressortir la solidité de la situation ministérielle. L'extrême-gauche, le Bloc, n'a pu réunir que 74 voix. “L'opposition de Sa Majesté”, comme on appelle le groupe de M. Sonnino, n'a donné que 28 abstentions. La politique de M. Giolitti a été appuyée par une masse de 270 suffrages sur 372.

Un autre épisode notable de ce début de session a été l'entrée en scène du trop fameux abbé Murri. Le prêtre excommunié est arrivé à la Chambre revêtu d'une soutane toute neuve,